

52-54, rue Marcel Dassault
F-92100 Boulogne Billancourt
Tel : +33 (0) 1 46 94 87 20
Fax : +33 (0) 1 46 94 87 25
SIRET : 347 989 808 00246
www.groupeastek.com

A nos partenaires et parties prenantes,

Boulogne-Billancourt, le 18 novembre 2013

Madame, Monsieur,

Je reconnais que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, une description des mesures concrètes mises en place depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Je suis dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès car j'ai été absente plusieurs mois pour cause de maladie.

Je vous prie donc de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 10 février 2014 au plus tard.

Bien cordialement,

Claire Floucaud de La Penardille
Responsable Communication & Développement Durable
Groupe Astek

